

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



Nos lignes téléphoniques

ALLO... ALLO...
Par suite de l'extension de nos différents services, au Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes, nous venons d'installer une seconde ligne téléphonique, dont le numéro est :

157.42

On pourra désormais nous téléphoner indifféremment à nos deux lignes :

141.95 ou 157.42

LES ORAGES, dans le Bassin Parisien, l'Est, le Midi, le Sud-Ouest, l'Yonne, l'Allier, l'Indre, le Loir-et-Cher et d'autres régions encore, ont causé des inondations et des dégâts considérables, touchant les récoltes et saccageant les vignes. Des personnes et des bestiaux ont été tués par la foudre.

CONTRE LES ASSURANCES SOCIALES : Une grande manifestation des agriculteurs du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, doit avoir lieu dimanche 22 juin, à Lisieux, pour protester contre la loi mal faite. Le maire de Lisieux a interdit la réunion publique... Les cultivateurs protestent quand même !

A NARBONNE une importante manifestation de vignerons a eu lieu le 12 juin, place de l'Hôtel-de-Ville. Les délégués de plus de 100.000 vignerons votèrent un ordre du jour demandant aux Pouvoirs publics de prendre d'urgence des dispositions pour enrayer la concurrence algérienne, porter les droits de douane à 89 francs par hecto et réduire les charges fiscales pesant sur le vin.

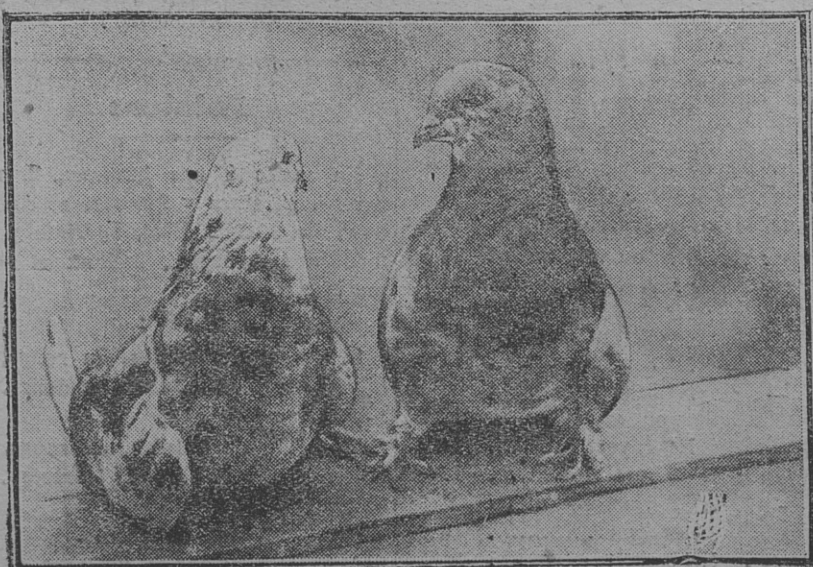
LE CONCOURS CENTRAL des animaux producteurs des espèces chevalines et asines, aura lieu du 2 au 6 juillet, à Paris, par des Expositions, Porte de Versailles.

POMMES DE TERRE ETRANGERES : Les Chambres d'Agriculture du Finistère, des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine viennent d'émettre le vœu que les droits de douane sur les pommes de terre étrangères soient portés à 30 francs du 1^{er} avril au 31 octobre, et à 20 francs du 1^{er} novembre au 31 mars.

PROTECTION ESPAGNOLE : L'importation de blé et farine est interdite en Espagne, tant que le prix du blé ne dépassera pas 53 pesetas aux 100 kilos (soit 159 francs environ).

GREVE MINIERE : Aux mines de polissés d'Alsace, un syndicat communiste de mineurs vient de déclencher une grève. Tout le bassin minier est touché, aussi bien les mines domaniales que celles du groupe Sainte-Thérèse. L'ordre n'est pas troublé.

EXPOSITION D'AVICULTURE 1930



PIGEONS MONDAINS. — 1^{er} Prix, à M. Plessia

UNE QUESTION VITALE POUR NOTRE PAYS

La Désertion des Campagnes

Notre ami Maître Jeannot nous communique une longue lettre — d'un jeune cultivateur cette fois — émettant une autre opinion, au sujet de cette brûlante question de la désertion des campagnes. Faute de place aujourd'hui, nous extrayons les principaux passages, heureux d'accueillir dans nos colonnes toutes les idées, toutes les suggestions de nos syndiqués. Ce Bulletin n'est-il du reste pas le leur ? et ces lettres d'amis connus et inconnus, ne sont-elles pas, pour nous, le meilleur gage de l'intérêt qu'ils nous portent, ce dont nous les remercions. Maître Jeannot nous prie de l'excuser de ne pouvoir insérer toutes les réponses qu'il reçoit, dans le petit espace qui lui est réservé ; mais il nous promet, pour plus tard, quelques réflexions et nous reviendrons nous-mêmes sur ce grave sujet.

R. F.

« Maître Jeannot »
« Vous ne vous êtes jamais douté j'en suis sûr du succès de votre « Brin de Causette ». Pas un cultivateur qui reçoive le Bulletin oublie de le lire et il passe entre les mains de la maisonnette, toujours avec le même empressement, le trouvant trop vite fini de lire, mais en se consolant que la semaine suivante apportera quelque chose de nouveau. Le dimanche, les hommes, après la sortie de la messe, en buvant un verre de Muscadet, commentent vos expressions. Pour les femmes, c'est encore la même chose, elles vous lisent, plus que ça même, elles vous répondent ! Aviez-vous pensé à ce succès ? »

« Maintenant c'est le tour d'un indigène, de la frontière, qui entre dans la polémique. Non, pas pour commenter les dires du gas de Saint-Herblain ou les assertions de la jeune fille du pays de Reiz, qui se dit être mieux placée que vous, « pour connaître et apprécier les motifs et les causes profondes de ce grand mal, dont on déplore les conséquences, alors qu'il est beaucoup trop tard et peut-être impossible de le réparer ». Elle n'y va pas qu'avec le dos de la cuillère, la demoiselle. »

« Nous devons pourtant partager l'idée qu'elle énonce dans la suite de sa lettre, mais elle en passe et des meilleures ou des pires, comme vous voudrez. »

« Ce n'est pas que dans le dédain que les gens des villes ont pour les campagnards, allons voyons ce n'est tout de même pas pour une simple question de respect humain ou d'amour propre quelconque que de jeunes campagnards quittent la terre pour l'atelier ou le bureau. Nous ne sommes plus aux luttes intestines d'avant-guerre. Non tout ça c'est du passé et il ne faut pas l'évoquer de nouveau. »

« La cause de la désertion des campagnes est à côté de tout ça et

elle n'en est que plus grave pour autant. »

« Le mal le voici, je ne peux que l'énoncer, n'ayant ni qualité ni moyen pour le conjurer : C'est le manque de sécurité pour le jeune ménage qui est obligé de prendre une ferme, de quelque importance qu'elle soit. Je m'explique : Supposons un jeune homme appartenant à une famille nombreuse ayant un peu de connaissance agricole et d'amour pour sa profession. Ayant travaillé avec ses parents toute sa jeunesse pour payer des dettes contractées par eux pour l'achat de matériel, cheptel, etc., ce jeune homme aime une jeune fille (c'est permis), ils ont l'intention de se marier, prendre une ferme ; mais, de part et d'autre, il n'y a pas de galette, alors qu'est-ce qui en donnera ? Vous me direz, mais il y a les caisses de crédit agricole : c'est beau ce truc-là, si « la princesse » payait les intérêts. »

« Il a été fait des calculs là-dessus par des jeunes qui ma foi n'étaient pas plus bêtes que les autres, puis ils ont réussi à aller à se créer une situation, libre de soucis apparents qu'ils n'auraient jamais rencontrés en agriculture. Nous sommes dans une profession où les succès prompts sont inconnus, les spéculations impossibles ; ajoutons l'absence de capitaux et après vous direz s'il est possible, dans ce cas, à quel- qu'un ayant de bonnes intentions de s'aventurer dans une situation aussi aléatoire. »

« La cause du mal ; alors c'est à elle qu'il faut s'attaquer sans retard ; rien n'a été fait dans ce sens, pourquoi ? sans doute parce qu'il faudrait faire des sacrifices et c'est plus coûteux que les phrases. Personnellement, j'estime aux trois quarts, les cultivateurs qui ont dû renoncer à exploiter une ferme pour les raisons que j'énonce. J'en connais même qui, après dix ans passés dans un milieu urbain, lâcheraient volontiers la situation qu'ils occupent pour revenir à la terre qu'ils ont quittée avec regret. »

« Il y a dans notre génération un amour assez ardent pour la terre, il y existe par hérédité, ou au moment où cet amour devrait se développer, il se heurte à des difficultés insurmontables qui l'étouffent et l'annihilent. Vous allez peut-être m'objecter que c'est un problème d'ordre social que je vous expose là, et non une réponse à vos contradicteurs ; que vous ne pouvez rien faire de plus qu'un « Brin de Causette » le dimanche afin de nous délasser un peu des travaux de la saison. »

« Je vous prie aussi de ne pas faire de publicité autour de mon nom, j'appartiens à une maison qui n'a pas besoin de réclame pour faire ses affaires. Cependant, je serai tout de même heureux si quelqu'un répondait à mes objections, dans votre Bulletin. » De la discussion jaillit la lumière. »

Les lettres anonymes ne seront pas prises en considération.

Assurances Sociales

Agriculteurs Syndiqués

Il ne faut pas attendre plus longtemps pour faire immatriculer votre personnel salarié des deux sexes. La loi vous y oblige avant le 1^{er} juillet prochain.

Prenez des formules imprimées à la mairie ; remplissez-les et faites-en l'envoi sans tarder à notre SOCIÉTÉ MUTUELLE AGRICOLE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, 2, RUE SCRIBE, NANTES. Se reporter aux instructions de nos Bulletins du 17 Mai, 31 Mai et 7 Juin.

Un Brin de Causette...



— Alors, mère Jaunasse, avez-vous été au Concours de Musique ?

— Quel concours, père Jeannot ?

— Au concours de Nantes, pardi !

— Vous savez donc point qu'y a eu à la Pentecôte un grand concours international, avec 100 sociétés de tous les coins de France et 5.000 musiciens ? Y avait pu moyen de circuler par les quais, ni sur les places avec tout ces régiments là.

— Ça a dû faire marcher le commerce !

— J'y vois. Vous pourriez point souffler dans leurs instruments sans se rafraîchir et s'ils en ont joué des airs ! Pensez donc, y avait des Alsaciens, des de Pontoise, des gars du ch'nord, de Brest, du Midi, du Centre, de Pouilly-les-Oies... avec des belles casquettes, des uniformes épatants, des cuivres, des pistons, des grosses caisses, des tambourines à coulisse.

— C'est-y que vous êtes amateur de musique, père Jeannot ?

— Dame, mère Jaunasse, j'en toudjors eu un faible pour les jolis airs, les jolies chansons, j'ai ça dans le sang. Mon pauvre père était un pistonneur qu'avait toujours des compliments de son chef de musique ; il allait jouer quelques fois aux noces. Malheureusement, le fils de mon père ne sait que l'harmonica et l'accordeon : On fait comme on peut !

— Ça n'empêche point d'aimer les grands airs, ni les beaux concerts, père Jeannot.

— Pour sûr. On dit souvent qu'on n'aime pas la musique à la campagne ! C'est faux comme un jeton. On peut point naturellement passer son temps à taper sur un piano, ni à carresser un violon : comment qui s'entraîne le travail ? Mais ça n'empêche qu'on a partout dans les bourgs, des sociétés de musique, des Amicales de musique qui peuvent faire la nique à celles des grandes villes ; sans compter qu'on commence à avoir itou des postes de T. S. F. qui nous amènent des concerts à domicile, en se tournant les pouces. Dans les églises, dans les noces, dans les fêtes de campagne, partout on trouve de la musique et des chants.

— On dit que la musique adoucit les mœurs ?

— Ça adoucit tout, mère Jaunasse : Ça attendrit les cœurs, ça rapproche les amis, ça enlève l'âme, ça fait oublier un peu le collier qui nous attache et pis ça déride un brin.

— On a besoin de ça par moments !

— Et les chansons, père Jeannot ?

— Les chansons ?... dame a c'l'heure c'est pu les mêmes que celles qu'on apprenait quand on était p'tits : elles étaient gentilles celle-là... j'm'en souviens encore ! Aujourd'hui on entend des « Ramona » des « Valencia » des « Marquita » trou là, là... ou ben : « Ce n'est que votre main, Mademoiselle... » Quand je pense que l'auteur de c'te chanson, qu'on fredonne partout, dans le vieux et le nouveau monde, a gagné pu de 20 millions avec c'te musique là !

— Domage que vous ne trouvez point, une chanson pareille.

— Vous l'avez dit, mère Jaunasse. Pour le moment l'hante toute la journée : « Ah, les p'tits pois, les p'tits pois, les p'tits pois... ça se cueille avec les doigts ! » C'est du recuit c'te chanson là et ben ça fait son tour même du cœur à l'ouvrage. Et pis j'vous en point dit que j'm'occupe de créer une nouvelle société de « bizique » comme disait mon gars. Nous avons en France la « Musique de la Flotte » pourquoi qu'on ferait point la « Musique du Pinard » non d'une pipe ! Qu'en pensent les « G. à J. » de Vallet et d'ailleurs ?

MAITRE JEANNOT.

P. S. — Merci pour les bonnes lettres de sympathie. Impossible de répondre à tous... J'suis toujours en vie !

La Lutte contre le Doryphore

Le Doryphore est un insecte redoutable qui ronge les feuilles de la pomme de terre, en empêchant ainsi la formation des tubercules. Si on ne détruit pas cet insecte dès sa toute première apparition, il se multiplie avec une telle rapidité qu'en peu de temps, la récolte est perdue. Ce ravageur est donc une des pires calamités de l'Agriculture.

Le Doryphore a été importé en France des Etats-Unis d'Amérique. Dans ce pays, il a envahi des contrées si étendues, qu'il est devenu impossible de l'annuler ; de sorte que les cultivateurs ont dû se résigner « à vivre avec ce fléau ». C'est-à-dire qu'ils sont obligés de protéger les cultures de pomme de terre au moyen de traitements insecticides répétés chaque année (comme on le fait chez nous pour combattre les parasites de la vigne et des arbres fruitiers, etc.) ce qui grève la production de frais énormes.

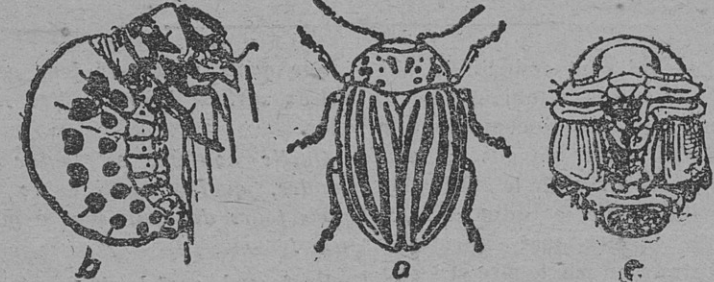
Heureusement, la situation en France n'est pas la même. Nous devons, en conséquence, tout tenter pour débarrasser notre territoire de ce fléau, et, tout d'abord, empêcher sa propagation dans les départements indemnes.

Cette tâche s'impose d'autant plus que la pomme de terre fait l'objet d'un important commerce d'exportation et que les pays intéressés — pour se protéger contre l'introduction du Doryphore chez eux — ne manqueraient pas de nous fermer leurs frontières.

Coopérer à la lutte contre ce fléau est un devoir qui s'impose à tous.

DESCRIPTION ET BIOLOGIE DE L'INSECTE

Le Doryphore est un coléoptère, c'est-à-dire un insecte du même ordre que le hanneton, le cerf-volant



Trois aspects grossis du Doryphore : a) insecte adulte ; b) larve ; c) nymphe

et la coccinelle, par exemple. Il appartient à la famille des Chrysomélides, comme le rongeur habituel des feuilles du peuplier, et sa taille est à peu près la même.

A l'état adulte, il ressemble à une grosse « bête à bon Dieu ». Long d'un centimètre environ, il est jaune et noir ; sa couleur fondamentale est jaune roussâtre sur la tête et le corselet, ainsi que sur la face ventrale ; jaune pâle sur les élytres, sortes d'éclats noirs qui recouvrent les ailes et la masse du corps ; sur cette teinte fondamentale ressortent des taches noires assez régulières, notamment dix raies longitudinales, tout à fait caractéristiques, disposées parallèlement sur les élytres. Si on soulève celles-ci, on découvre les ailes proprement dites, membranées teintées de rouge, qui, pendant le vol, font à l'insecte une auréole de couleur vive.

Les œufs, de forme oblongue, de teinte jaune orangé, à surface lisse, sont dressés les uns à côté des autres, par groupes, au revers des feuilles.

Les Larves, longues de 2 à 15 millimètres suivant l'âge, grasses, renflées, sont rouges avec quelques taches noires, dont les plus caractéristiques forment deux rangées de points sur chaque flanc.

Les Nymphes, longues à peu près d'un centimètre, sont roses. On les trouve uniquement dans le sol, tandis que les adultes, les œufs et les larves sont observés sur les feuilles.

Les Doryphores passent l'hiver à l'état d'insectes adultes, enfouis plus ou moins profondément dans la terre. Ils sortent au printemps, en avril

mai, recherchent pour s'en nourrir les feuilles de la pomme de terre, à défaut desquelles ils acceptent celles de quelques autres solanées (aubergine, tomate, morelle).

Ils se déplacent au moyen de la marche et du vol ; celui-ci, activé par les fortes chaleurs, permet des disséminations à grandes distances avec l'aide du vent.

Après accouplement, les femelles pondent à différentes reprises ; elles déposent couramment par groupes successifs, plus de 1.000 œufs chacune, parfois 2.000 et plus.

Les larves s'alimentent au dépens des feuilles avec voracité ; lorsqu'elles sont nombreuses sur un même pied, elles ont tôt fait de le réduire à l'état de squelette. Elles grossissent très vite, atteignant en deux semaines leur plus grande taille.

Elles descendent ensuite, s'enfoncent dans la couche superficielle du sol et se transforment en nymphes, puis en insectes adultes, qui remontent sur le feuillage, s'accouplent et reproduisent à leur tour.

Il se développe ainsi au moins deux générations, qui chevauchent d'ailleurs largement l'une sur l'autre.

En automne, la multiplication est beaucoup moins active, les larves sont rares et les adultes s'enterrent pour passer la saison d'hiver.

PROPAGATION DU FLEAU

Le Doryphore se propage tout naturellement par le vol. Il peut être aussi transporté soit avec des pommes de terre mal nettoyées provenant des champs envahis, soit avec des terres ou terreaux. Il peut enfin être véhiculé accidentellement sur les vêtements de l'homme, sur les animaux, sur les cours d'eau, dans les charrettes et voitures, les wagons et les bateaux, sur lesquels il est apporté avec autre chose où il se pose au cours d'une envolée.

Une seule femelle fécondée, arrivant sur un champ, peut donner lieu à l'invasion complète et à la destruction totale des cultures de pommes de terre de la localité au bout de deux ou trois ans.

PROCEDES DE LUTTE

Les moyens de lutte adoptés consistent essentiellement dans :

1^o Le ramassage et la destruction des insectes ;

2^o La pulvérisation renouvelée de bouillie arsenicale (à l'arséniate de plomb ou à l'arséniate de chaux) à titre curatif sur le feuillage du champ doryphoré, à titre préventif sur celui des champs voisins ;

3^o La destruction par le feu de certains pieds complètement envahis par les jeunes larves ;

4^o La désinfection du sol au sulfure de carbone.

ORGANISATION DE LA LUTTE

La lutte « préventive » et « destructive » contre le Doryphore est organisée par le Service de la Défense des Végétaux du Ministère de l'Agriculture, Direction de l'Agriculture.

L'exécution du programme de lutte est confiée aux Directeurs des Services agricoles. Ceux-ci, prévenus immédiatement par le Maire de la Commune où se trouvent les champs dans lesquels on a découvert le Doryphore, envoient sur les lieux les agents préposés à la lutte qui font les constatations prescrites et pro-

cedent à l'extinction du foyer, avec l'aide des cultivateurs intéressés.

PRINCIPE. — La lutte est d'autant plus facile et les résultats d'autant plus sûrs que les foyers à détruire sont d'origine plus récente.

Donc : si les cultivateurs veulent — et ils doivent vouloir ! — il est possible d'éteindre tout foyer de doryphore.

DEVOIR DES AGRICULTEURS.

— Du début du mois d'avril à fin septembre, visiter avec soin, au moins une fois par semaine, les champs de pommes de terre pour chercher le Doryphore ; si on le trouve, prévenir le maire immédiatement. Cette recherche du parasite doit être très soignée surtout dans les départements déjà envahis (région du Sud-Ouest) ou voisins de ceux-ci ; mais elle s'impose également dans tous les départements indemnes. En outre, elle doit être faite sur les cultures de tomates et d'aubergines ainsi que sur les plantes de morelle.

La recherche ne doit pas se borner aux cultures dans les champs, mais elle doit s'étendre aux jardins potagers situés au milieu ou autour des agglomérations rurales ou des villes où il pourrait s'établir des centres redoutables de dissémination du fléau.

On reconnaît facilement la présence du parasite sur les feuilles atteintes : insecte adulte jaune à raies noires ; larve rouge à points noirs, œufs jaunes groupés sur les feuilles. En cas de doute, mettre quelques exemplaires dans un flacon contenant du pétrole, de l'essence ou de l'alcool, et l'apporter à l'Institut qui saura le reconnaître. Il est expressément défendu de transporter cet insecte vivant, pour ne pas risquer de le répandre dans d'autres cultures.

En attendant l'arrivée des agents chargés de les aider, les cultivateurs peuvent commencer le ramassage des insectes et des larves, qu'ils recueilleront dans des flacons contenant de l'eau et du pétrole, et écraser les pontes sur les feuilles.

SYNDICATS DE DEFENSE PERMANENTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES. — Ces Syndicats, prévus par la loi du 3 juin 1927, se proposent de lutter contre tous les ennemis des cultures.

Formés dans chaque commune — et réunis en confédération départementale agissant sous la direction des Services techniques du Ministère de l'Agriculture — ces syndicats offriront une coopération précieuse dans le cas de la lutte contre le Doryphore. Des encouragements sous la forme de subventions peuvent leur être accordés par le Ministère. Leur œuvre sera particulièrement efficace au point de vue de la propagande et de la formation de l'éducation phytosanitaire des cultivateurs.

PROPAGANDE

Le Ministère de l'Agriculture ne néglige aucun moyen utile de propagande pour vulgariser la connaissance du Doryphore, de ses ravages et de la répression que sa présence peut avoir sur le commerce français d'exportation. Des affiches et des cartes colorées ainsi que des tracts de vulgarisation sont distribués aux intéressés par les Directeurs des Services agricoles.

Des crédits importants sont votés par le Parlement pour aider les cultivateurs à détruire ce grand ravageur de la pomme de terre. Des lois, décrets et arrêtés réglementent la lutte entreprise. Mais le plus important facteur du succès, c'est le bon vouloir de tous.

Chacun a le devoir de coopérer à cette œuvre de propagande et d'indiquer tous les intéressés à se conformer aux instructions données par les Services de lutte du Ministère de l'Agriculture ainsi qu'aux prescriptions des arrêtés préfectoraux.

CHRONIQUE VITICOLE

LE MILDIOU

Les prévisions de notre Président M. de Camiran se sont confirmées en ce qui concerne l'invasion du mildiou dans le Massif Central. Il y a eu une contamination particulièrement violente dans les journées pluvieuses du 30 et 31 mai. Aussi, dès les 8-9 et 10 juin, on apercevait de nouvelles taches de mildiou multipliées.

Les germes actifs étant en ce moment très nombreux, chaque pluie nouvelle provoque une nouvelle attaque. Comme remède, sulfatons et poudrons sans interruption, les poudrages étant intercalés aux sulfatages.

Rappelons toute l'utilité des poudres cupriques, notamment celle que nous avons adoptée (10 % de sulfate à l'état d'hydrate de bioxyde, 60 % de soufre, et 30 % de talc) formule ayant donné jusqu'ici toutes satisfactions.

Le mildiou, cette année, semble faire des ravages, un peu partout en France. Luttions énergiquement dans notre beau vignoble, si nous voulons obtenir une récolte à peu près convenable.

EXPERIENCES DE NOPRASEME

Nous recommandons cette année des expériences de ce composé de cuivre, et d'arsenic. Différentes boîtes ont été distribuées par le Comité de Vercors aux principaux délégués vignerons.

L'action du Noprasème contre le mildiou, a donné satisfaction l'an dernier ; il paraît aussi énergique que le sulfate. Reste à prouver aussi, qu'il est actif contre l'œdémisme et la cochyliose.

REPRESSION DES FRAUDES

Nous avons maintenant à la C. G. V. C. O. notre agent particulier de répression des fraudes. C'est M. Gratien qui ira partout dépoter ceux qui voudraient tricher, sans annoncer naturellement sa visite.

AUX LAUREATS DU CONCOURS DES VINS

A la suite de notre lettre, adressée à tous les lauréats du dernier Concours Départemental des Vins de la Loire-Inférieure, nous avons reçu un certain nombre de demandes de plaques métalliques, pour fixer dans les celliers. Ces plaques sont en cours d'exécution et seront livrées sous 8 à 10 jours. Ceux qui ne se seraient pas fait inscrire sont priés de le faire d'urgence.

R. FAIVRE.



A propos de... Mogettes !

Du Bulletin des Agriculteurs de Vendée

« Ben quoi, vos fameuses mogettes, c'est jamais qu' des haricots ! » — « Evidemment, cher Monsieur, mais... les frères d'une même famille ne se ressemblent pas toujours. Le Soissons, le flageolet, le haricot vert (avec ou sans parchemin), le lingot, la dolique, sont aussi des haricots, tandis que la mogette est... la mogette ».

Que de bons souvenirs cela évoque, surtout chez un Vendéen ! ces bonnes « grasses » mangées dans le jeune âge. Nombreuses sont les tables où elle figure journellement au lieu sans que jamais... les jeunes surtout... s'en lassent.

Quel délicieux accompagnement du gigot au temps où on pouvait s'offrir ce mets aujourd'hui de luxe.

Cuite à petit feu dans un pot de terre (aujourd'hui remplacé par un pot de fer), puis accommodée, selon la mode du pays, au beurre noir, la bonne petite mogette, toute blanche, toute ronde, conserve ses qualités.

Quel est son pays d'origine ? D'où vient son nom ?...

Plusieurs entrefilets publiés cet hiver dans le « Figaro », en ont discuté. Le haricot aurait été importé du Mexique vers 1630 : avec les fêtes, il formait le fond de la nourriture, des religieux : de là son nom. En Charente, on l'appelle encore monnette (à l'aspirée), qui viendrait de monquette, monette, moquette : religieuse... Au surplus, cela nous importe peu. La mogette a conquis droit de cité chez nous : l'Union Amicale des Vendéens de Paris l'a prise comme signe de ralliement. Notez l'illustration compatriote clémenceau en fait grand cas et souvent il abordait ce sujet dans les conversations que nous ont rapportées ses commensaux.

Et alors, pourquoi désigner dans le commerce par des noms plus ou moins barbares une denrée si particulière et si précieuse. Pourquoi dire : haricot blanc de Vendée, hanette, dolique, monquette, brésil (d'où sort-il celui-là). Que sais-je encore !

La mogette est la mogette : appelons-la par son nom et invitons les courtiers, les négociants, les commerçants en gros ou en détail, à consacrer son état civil par une désignation officielle dans les transactions : qu'ils offrent la mogette sous le nom sous lequel ils l'ont achetée.



LE MELON

Le jardin de la ferme devrait toujours avoir quelques pieds de melons ; en choisissant une variété rustique comme le melon charentais par exemple, qui est d'une culture facile et qui réussit très bien en pleine terre, aujourd'hui on en trouve facilement des graines dans le commerce, ou, ce qui sera mieux, fin d'août ou septembre, procurez-vous en un bon au marché, qui en est largement approvisionné à cette époque ; il est plutôt petit, presque sphérique, à écorce lisse et à côtes légèrement marquées ; la chair est rouge, fine, fondante, sucrée et parfumée, et son poids est d'environ 1 kil. à 1 kil. ½. Il constitue un fruit délicieux et rafraîchissant.

CULTURE

Vers le 15 mai, faites une petite couche, ou plus simplement sur les tas de fumier de la ferme si vous disposez d'une terrine que vous aurez au préalable bien drainée et remplie de bonne terre mélangée de terreau jusqu'à quelques centimètres du bord, vous y sèmerez quelques graines de melon, très clair, et que vous couvrirez légèrement, après quoi vous la mettez sur la partie du fumier en fermentation.

Si la température n'est pas trop élevée, ce que vous reconnaîtrez facilement en plongeant la main dans le tas, dans ce cas vous enterrerez votre terrine. Si la température vous paraît trop élevée, vous vous contenterez simplement de déposer votre terrine dessus le tas, et vous la recouvrirez d'une simple feuille de verre si vous en avez, la levée en sera plus assurée. Quand la levée sera faite, ce qui ne demandera que quelques jours, vous donnerez un peu d'air progressivement, au fur et à mesure de la croissance de vos plants. Vous élèverez votre feuille de verre avec de petites crémallières que vous aurez faites avec des petits piquets ou des petites planchettes que vous aurez encochées pour passer votre verre.

Si la température est favorable vous l'enlèverez complètement afin que vos plants soient bien acclimatés. Si le temps est favorable vous pourrez commencer la mise en place dès que les cotéledons seront bien développés ; dans une planche de 1 m. 33 qui aura été bien labourée et graisée préalablement, vous tendrez un cordeau par le milieu et vous ferez des trous tous les 0 m. 50 de 0.40x0.40 et de 0 m. 20 à 0 m. 30 centimètres de profondeur que vous

remplirez de bon fumier et après tassement vous les recouvrirez avec la terre que vous aurez retirée des trous, de manière à faire un petit monticule que vous tasserez légèrement, et vous opérerez votre plantation sur le sommet.

Si le temps était chaud, vous ménageriez une petite cuvette pour pouvoir y mettre un peu d'eau pour en assurer la reprise. Il est très important d'ombrager vos pieds de melons pendant deux ou trois jours ; il va sans dire que vous découvrirez le soir pour faire profiter vos plants de la température bienfaisante de la nuit. Si vous ne disposez pas de fumier chaud pour faire vos semis, vous pourriez retarder de quelques jours et faire un semis sur place, mais vos produits seront un peu moins précoces.

Vous procéderez comme il a été dit plus haut pour la plantation et vous sèmerez deux ou trois graines ensemble, mais cependant séparément afin qu'après la levée vous puissiez enlever les pieds les moins vigoureux et vous ne laisserez qu'un pied par paquet.

Quand vos melons auront atteint la troisième feuille vous les pincerez immédiatement pour favoriser le développement des branches qui naîtront ; à la première et la deuxième feuille, vous supprimerez les deux cotéledons et vous laisserez développer les nouvelles branches que vous orienterez dans le travers de la planche et vous les arrêterez de nouveau à la cinquième feuille et vous laisserez croître de nouveau les nouvelles branches qui porteront des fruits. Il n'est pas rare de voir plusieurs fruits par pied sur cette variété.

Les soins consistent à ratifier très superficiellement, car les racines sont à fleur de terre, et à désherber, si la saison se présentait chaude, il serait avantageux de faire un léger paillage qui aura la faculté de conserver une humidité superficielle qui leur est très favorable. Si la végétation était trop exubérante, on peut supprimer toutes les pointes de branches qui dépasseraient la largeur de la planche à la maturité, qui se reconnaît au changement de nuance de l'épiderme et au parfum qui se dégage du fruit, que l'on ne doit pas laisser trop jaunir sur place si l'on veut profiter de toute sa saveur.

VINET Père,

Président de la Fédération des Groupements Maraîchers de Nantes.

Ouverture d'une Enquête sur le Cinéma au Village

Tout ce qui peut embellir et animer la vie rurale a toujours été au premier rang des préoccupations de cette revue. Nuls moyens ne sont plus propices à retenir le cultivateur à son village que la radio et le cinéma. Ce dernier peut apporter la saine distraction par le rire et l'émotion, si l'on dispose de foyers ruraux convenables et si l'on porte toute son attention sur la sélection des programmes.

Encore faut-il être bien renseigné sur la marche à suivre.

C'est pourquoi nous avons résolu de demander aux municipalités, aux éducateurs et aux associations agricoles de nous écrire ici (à M. le Directeur de la Radio-Agricole, 36, rue de Naples, Paris) pour nous dire : 1° ce qui a été fait dans leur sphère d'action à ce point de vue ; 2° leurs suggestions sur les points suivants :

- Comment doit être construite une salle de fêtes rurale ?
- Quelles bases adopter pour l'organisation des séances ? gratuite, payante (combien), exclusivement agricole, jour, heure ?
- Comment les programmes doivent être composés ? (longueur, partie documentaire, récréative, dramatique, comique, etc.).

D'autre part, les producteurs qui réalisent à grand peine des films pour les agriculteurs désirent être documentés sur les vœux et les besoins de ces derniers.

Dans ce but, nous demandons en outre, à tous ceux qui portent quelque intérêt au cinéma à la campagne et plus spécialement aux directeurs des services agricoles, professeurs d'agriculture, dirigeants de syndicats, instituteurs, etc., de nous faire part de leurs idées, non seulement sur les deux questions précédentes, mais aussi sur :

A. Le genre de films les plus recommandables pour les milieux agricoles ? Que doit-on faire connaître aux agriculteurs ?

Sur quels points de leur activité ont-ils surtout besoin d'être renseignés ?

Quelle coutume est bonne à répandre, quelle manière de faire, quels tours de main sont à généraliser ?

Bref, quels sont les trois ou quatre moyens principaux susceptibles, dans leur région, de contribuer le plus efficacement à accroître la richesse des campagnes et partant la richesse générale par une augmentation de la production en même temps que par une diminution du prix de revient ?

B. Sur les films déjà parus.

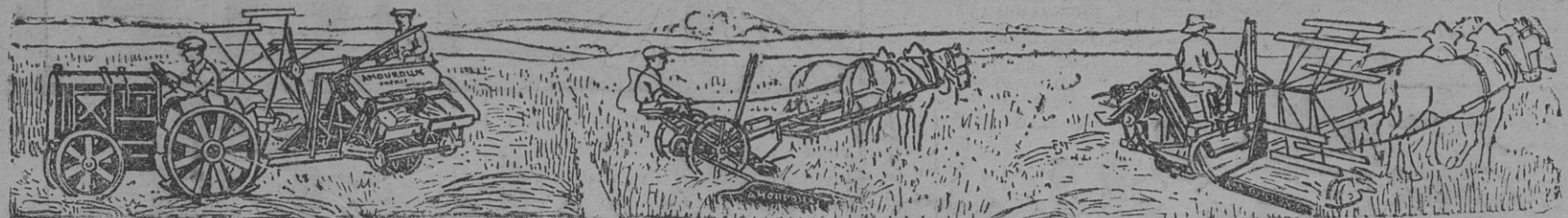
Ces films sont déjà nombreux. Leur valeur est variable. Etant donné que chacun d'entre nous a eu l'occasion d'en voir un ou plusieurs, il serait très utile, pour l'étude d'ensemble que nous entreprenons, que chacun veuille bien nous adresser son opinion sur chacun des films agricoles qu'il connaît en nous disant :

Si tel film technique (dont il nous dira le nom) l'a intéressé ? Est-il trop long ? Trop court ? Manque-t-il de sel ? Ou bien l'intrigue a-t-elle déçu ? etc.,

Toutes les observations et critiques qu'on voudra bien nous adresser seront les bienvenues. Plus nous en recevrons, mieux nous pourrions dégager une ligne de conduite pratique qui servira de directives à l'établissement de prochains scénarios. Il en résultera un travail d'ensemble qui n'a jamais été fait et dont on peut espérer des progrès sensibles pour la réalisation des films à venir et l'organisation de séances de cinéma au village qui donneront de plus en plus satisfaction à tous les ruraux.

(Cette étude sera suivie attentivement par notre Commission du Cinéma rural, que préside avec tant de compétence et d'autorité M. Jean Benoit-Lévy.)

Machines Agricoles



Moulins

Pour mouture et concassage. Montés sur roulements à billes. Actionnés à bras, peuvent produire 50 à 100 litres de mouture à l'heure. Le carter se démonte instantanément pour le nettoyage et la visite des meules. Un écrou permet de régler la finesse de la mouture. Avec meules de 172 ⁷/₁₆ m et volant pour marche à bras :

Prix départ : 375 fr. Remise aux adhérents.

Autres modèles de moulins et concasseurs pour marche au moteur, sur demande.

GROS MODELES, pour marche au moteur. Meules horizontales en aggloméré spécial, pour toutes céréales. Débit 50 à 70 kg à l'heure

— 100 à 125 —	1.325 fr.
— 125 à 150 —	1.620 fr.
— 150 à 200 —	1.980 fr.
— 200 à 250 —	2.600 fr.

Remise à nos adhérents.

Appareils combinés : APLATISSEURS-MOULINS.

Aplatissage 200 à 300 kgr... 1.550 fr.
— 350 à 400 — 1.800 fr.
— 450 à 600 — 2.000 fr.

Ces appareils comprennent deux instruments en un seul et servent indifféremment à l'aplatissage, ou à la mouture.

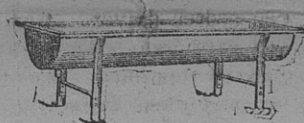
Pour Aplatisseurs seuls, ou Concasseurs, nous consulter.

MOULINS « CONCASS ». Traitement progressif des grains concassés et broyés en un seul passage. Peut remplacer un concasseur, un broyeur et un aplatisseur.

Pour marche au moteur, force 2 C.V. ½ : 1.780 fr.

Départ. Remise à nos adhérents.

Abreuvoirs



Tous modèles. — Nous consulter.

Trieurs à Grains

Nous conseillons à nos sections et à nos adhérents l'emploi de trieurs à grains, indispensables pour préparer et obtenir de belles semences. Les semences triées augmentent d'un tiers le rendement des récoltes. Voici les principaux types que nous pouvons livrer, de fabrication irréprochable :

I. POUR SYNDICATS, GROUPEMENTS OU GROSSES EXPLOITATIONS

Tambours alvéolés coniques, à double effet, en deux parties. Se font à un seul diviseur (pour semence de blé) 6 résultats ; ou à deux diviseurs (pour toutes céréales) 8 résultats.

Rendement hectare	1 Diviseur	2 Diviseurs
3 à 4 Hl.....	2.020 fr.	2.175 fr.
5 Hl.....	2.245 »	2.400 »
6 Hl.....	2.470 »	2.625 »

Réduction de 50 francs pour ces trieurs en une seule partie.

II. TRIEURS D'IMPORTANCE MOYENNE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en deux parties. Se font à un et deux diviseurs, comme ci-dessus :

Rendement hectare	1 Diviseur	2 Diviseurs
3 Hl. ½.....	1.700 fr.	1.850 fr.
4 Hl.....	2.100 »	2.250 »
6 à 7 Hl.....	3.400 »	3.600 »

III. TRIEURS POUR PETITE CULTURE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en une seule partie :

Rendement hectare	1 Diviseur	2 Diviseurs
1 Hl. ½.....	1.000 fr.	1.150 fr.
2 Hl.....	1.300 »	1.450 »
3 Hl.....	1.550 »	1.700 »
4 à 4 ½ Hl.....	1.900 »	2.150 »

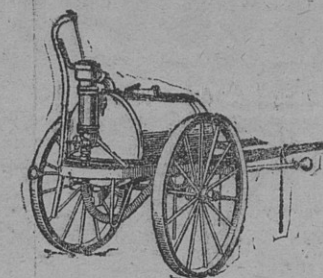
Tous autres modèles et catalogues sur demande. Ces prix s'entendent départ et remise à nos adhérents.

Hache-Paille

Montés avec bouches mobiles. Vis sans fin double, permettant de couper à deux longueurs. Prix départ. Grand volant 1^{er} 200 155 kil. 550 fr. Moyen — 1^{er} 125 — 450 fr. Petit — 0^{er} 85 100 — 380 fr.

Prix départ usine. — Remise à nos adhérents.

Tonnes à Eau



ou à purin ; voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 ⁷/₁₆ m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

N°	Contenance en litres	Pont	Galanisé
1	500	1.350 fr.	1.475 fr.
2	600	1.400 —	1.550 —
3	800	1.600 —	1.775 —
4	1.000	1.875 —	1.875 —

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée. 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 660 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 430 fr. en supplément.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles ; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

Débit	Largeur	Prix
8 à 12 hectolitres	0 ^{er} 65	275 fr.
12 à 16 —	0 ^{er} 70	300 »
20 à 25 —	0 ^{er} 82	345 »
25 à 30 —	0 ^{er} 86	370 »
30 à 35 —	0 ^{er} 90	395 »
35 à 40 —	1 ^{er} 40	425 »
40 à 45 —	1 ^{er} 40	450 »

Ces prix s'entendent franco toutes gares.

Remise à nos Adhérents.

Modèles Ensacheurs-Cribleurs sur demande.

Batteuses

En travers, à double nettoyage :
32 C. — Débit 40/60 h..... 8.000 fr.
30 B. — Débit 50/70 h..... 8.500 »
30 A. — Débit 60/90 h..... 9.900 »
32 A. — Débit 80/120 h..... 12.600 »
Gd Travail, déb. 120/150 h. 18.000 »

En bout, à double nettoyage :
47 A. — Débit 40/50 h..... 5.750 fr.
48 A. bis. — Débit 60/80 h. 8.900 »
49 A. bis. — Déb. 70/100 h. 10.100 »
90 N. — Débit 90/120 h..... 16.000 »
Cassan 120, déb. 150/200 h. 24.700 »

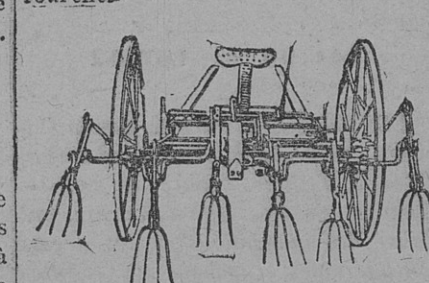
Pour tous ces types de batteuses peuvent se monter : un engrenneur, un élévateur de paille, un expulseur de menues pailles. Solidité, fonctionnement garanti. Nous consulter.

BOTTELEUSES : à un noueur à droite fixe ; 3.400 fr. Sur routes ; 3.900 fr.

Conditions pour nos adhérents.

Faneuses

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pédale de relevage breveté, 6 fourches de 4 doigts, modèle 1930, supérieur à tous les modèles fabriqués à ce jour, se recommandant pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction. Le conducteur, par simple pression du pied, relève instantanément les fourches.



TYPE RENFORCE :

Prix..... 1.260 francs.
Machine vendue avec garantie, livrée franco toute gare.
Remise à nos Adhérents.
Autres marques depuis 1.080 fr. et Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.870 francs franco.
Tous modèles. Nous consulter.

N'attendez pas la dernière minute pour commander vos machines de récolte, consultez-nous pour tout ce que vous avez besoin.

Les Fourrages verts de Vallées, en 1930

L'abondance des pluies d'hiver et de printemps représente un fort volume d'eau dont les chutes n'ont pas eu comme compensation une évaporation suffisante. Aussi les rivières et les fleuves de toute importance rouleront-ils un flot considérable, au-dessus de la moyenne habituellement constatée en cette fin de printemps. Nombre d'entre eux ont même débordé, inondant les cultures de leur vallée.

Les prairies basses souffrent particulièrement de cette situation, aggravée du fait que beaucoup sont installées en terres imperméables. Aussi la tige des plantes baigne-t-elle sur plusieurs centimètres et le bon fourrage ne se développe-t-il que lentement.

Les plantes de mauvaise nature trouvent dans cet état de choses un élément de croissance particulièrement favorable. Les junces, les carex, les plantes palustres diverses prennent la place des bonnes espèces et l'ensemble menace de constituer un fourrage de faible, sinon basse qualité.

Il est hors de doute que les bonnes plantes, riches, de consommation agréable pour le bétail, et spécialement celles des espèces légumineuses et graminées ne trouvent dans un tel milieu qu'un élément défavorable de développement. Leur proportion dans le fourrage sera minime et leur qualité intrinsèque réduite du fait même des conditions défavorables de leur production.

A quelle époque y a-t-il lieu de récolter un tel fourrage ?

Il nous semble que, contrairement à une vieille habitude locale, il est préférable d'effectuer la fauchaison aussitôt que possible, c'est-à-dire lorsque l'eau superficielle aura disparu, même un peu avant la floraison moyenne des plantes de bonne nature.

Les mauvaises herbes non durcies présenteront leur maximum de valeur alimentaire, tandis que les bonnes fourrageront, elles-mêmes, une matière nutritive aussi abondante que l'aurait permis les conditions défavorables de leur végétation.

La seconde coupe pourra se développer dans ces terres humides et fournir un aliment abondant et nutritif.

L'assainissement en temps opportun, par tous les moyens possibles, est un procédé fondamental d'amélioration de tels sols.

Dès l'enlèvement des plantes de première coupe, il est recommandable, sur ces fonds, souvent pauvres en calcaire, d'apporter cet élément sous forme de chaux grasse éteinte, défilée en fine poussière, à l'abri de l'air. L'usage de 3.000 à 5.000 kilos de ce produit pour trois ans, selon la force du sol en argile, assainit le milieu. Il est susceptible d'améliorer la flore du fonds dans une proportion considérable et d'accroître le rendement fourrager de la manière la plus avantageuse.

Les plantes de mauvaise nature sont, en effet, gênées dans leur végétation par l'application de ce produit, tandis que les végétaux de bonne constitution trouvent, en cet élément, une nourriture de première valeur, d'assimilabilité facile.

Les sols de prairies basses de vallées sont généralement acides ; la chaux neutralise leur acidité de manière bienfaisante et met ainsi les bonnes plantes en milieu hygiénique.

L'acide phosphorique, dont manquent souvent ces mêmes terres est profitablement fourni par les scories de déphosphoration, à la dose de 1.000 kilos par hectare, tous les trois ans, pour un début. L'état de cet engrais permet son épandage en même temps que la chaux, ce dont on devrait se garder s'il s'agissait de superphosphates.

L'usage des sels de potasse s'est révélé très profitable dans la production fourragère du département. Nous ne saurions trop préconiser l'emploi du chlorure de potassium en terres fortes et de la silvite riche en sols légers, à la dose de 200 kilos par hectare du premier et de 500 kilos pour le second. Ces engrais sont susceptibles de fournir de bons résultats sur la qualité et l'abondance du fourrage obtenu.

Le bétail alimenté par un tel produit y trouve amplement son compte. Son squelette se développe davantage, ses masses musculaires s'accroissent, le rendement et la qualité du lait sont sérieusement améliorés.

En temps normal, de bonnes secondes coupes naîtront de prairies basses semblablement traitées, et les

récoltes des années suivantes s'en trouveront, de même, fort avantageuses.

Nous serions incomplet si nous ne préconisions l'usage du sel marin détrempé sur les fourrages retirés des prairies basses des vallées. Son emploi sur tous les foins, à la dose d'un kilogramme par 100 kilos de fourrage est recommandable, indispensable même pour assurer sa bonne conservation, améliorer ses qualités nutritives et fournir au bétail un aliment et un condiment fort apprécié. Les foins de prairies basses sont justiciables d'une plus forte dose. A type hygiénique et alimentaire, il est recommandé d'en utiliser un kilogramme et demi par quintal métrique sur les fourrages normalement fanés et deux kilos sur ceux que l'on a dû rentrer humides.

Ainsi se trouve résolu, dans les meilleures conditions possibles, un problème de solution difficile qui n'a cessé jusqu'ici de préoccuper gravement le monde agricole.

MÉTAYER,

Directeur des Services Agricoles de Maine-et-Loire.

ADHÉRER AU SYNDICAT C'EST DÉFENDRE SES INTÉRÊTS

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, ceintures à chaque coin, ou cordons à coulisse sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 16 Juin 1930

ANIMAUX	Amend.	Vendu	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2,358	2,334	12 20	11 10	9 50	13 20	7 32	6 11	4 75	8 18
Vaches.....	1,176	1,110	12 20	11 »	9 30	13 40	7 32	6 05	4 65	8 57
Taureaux....	340	332	10 40	9 80	9 40	11 »	6 24	5 38	4 70	6 82
Veaux.....	2,024	1,997	15 30	13 30	11 50	17 »	9 18	7 58	6 33	10 71
Moutons....	12,665	12,085	19 10	13 30	11 30	20 50	9 55	6 26	4 08	10 25
Porcs.....	3,035	3,035	12 14	10 28	8 14	12 42	8 50	7 20	5 70	8 70

Du Jeudi 19 Juin 1930

ANIMAUX	Amend.	Vendu	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1,450	1,425	12 20	11 10	9 50	13 20	7 32	6 10	5 22	7 92
Vaches.....	634	625	12 20	11 »	9 30	13 40	7 32	6 05	5 11	8 04
Taureaux....	268	264	10 40	9 80	9 40	11 »	5 72	5 39	5 17	6 60
Veaux.....	2,434	2,250	14 70	12 70	10 90	16 40	8 82	7 62	6 »	9 84
Moutons....	5,978	5,978	19 10	13 30	11 30	20 50	9 55	6 65	5 65	10 25
Porcs.....	2,588	2,588	12 14	10 28	8 14	12 42	8 50	7 20	5 70	8 70

La Cochenille rouge de la Vigne

La cochenille rouge de la vigne est un insecte hémiptère, c'est-à-dire un insecte suceur, à quatre ailes et à métamorphoses incomplètes ; la famille des Cochenilles est voisine, dans la classification, de la famille des Aphides ou Pucerons, dans laquelle se trouve le trop fameux Phylloxera.

La Cochenille rouge de la vigne est heureusement moins redoutable.

Elle se présente sous différents aspects, dont le plus remarquable est celui de petites écailles d'un brun rougeâtre, qu'on rencontre en mai-juin, fixées sur les jeunes bois de la vigne. Ces insectes, un peu plus étroits en avant qu'en arrière, secrètent, au moment de leur ponte, en mai, une substance cireuse blanchâtre qui forme au-dessous de leur coque ou bouclier une sorte de coussinet bien apparent.

La femelle pond ses œufs en mai, elle les recouvre de cette matière cireuse, et comme si cette précaution ne suffisait pas pour les protéger, elle meurt sur sa ponte. Les petits éclosent en juin ; ils ressemblent un peu à des pucerons ; ils se répandent sur les feuilles et sur les rameaux, où on peut les voir pendant tout l'été ; grâce à leur succion, ils pompent la sève des cepes et les affaiblissent.

A la fin de l'été, les femelles se fixent sur les écorces et prennent leur forme définitive de boucliers ; les mâles, au contraire, ont des ailes, et après l'accouplement qui a lieu vers octobre, ces derniers meurent.

Les femelles passent l'hiver sur les sarments et pondent au printemps suivant, comme nous l'avons vu.

Le traitement contre ces insectes, protégés par une carapace cireuse, doit donc être énergique pour être efficace ; mais dès lors, il ne peut être envisagé pendant la période de végétation de la vigne, car il gênerait autant la vigne que les parasites.

Il faut donc songer à un traitement d'hiver ; pendant la morte-saison, on peut employer des insecticides très actifs ou très concentrés, et en pratique on se sert tout simplement d'une solution de sulfate de fer à 50 p. 100 avec laquelle on badigeonne les cepes.

Une bonne précaution, en supplément, consiste à tailler court, et à brûler les sarments de manière à ne pas disséminer les parasites.

On pourrait, à la rigueur, agir directement sur les jeunes cochenilles, écloses en juin, qui sont vulnérables tant qu'elles n'ont pas acquis leur revêtement cireux ; mais il n'y a guère, pour les détruire, que les émulsions de pétrole et ces produits gênent souvent la vigne. Voici néanmoins une formule qui, appliquée avec précautions, donne de bons résultats :

Sacs à Farine

1/2 culasse 125x60 rayé noir.	9 50
100 kilos, 135x65 —	11 85
100 kilos, 130x68 —	11 90

Chronique des Transports

LES MARCHANDISES EN SOUFFRANCE

Lorsque la livraison d'une marchandise adressée en gare ou à domicile ne peut se faire conformément aux instructions données par l'expéditeur, soit lors de l'expédition, soit postérieurement à celle-ci, on dit que l'expédition est « en souffrance » à la gare destinataire.

Il nous paraît intéressant d'indiquer à nos lecteurs les cas de souffrance prévus par la réglementation des grandes compagnies françaises de chemins de fer, les droits et les obligations des expéditeurs, des destinataires et des compagnies en pareille circonstance.

1^{er} Cas de souffrance

Il y a souffrance, aux termes des conditions générales d'application des tarifs généraux de grande et de petite vitesse (articles 62 et 59), dans les cas ci-après :

a) Lorsque la marchandise est refusée par le destinataire.

b) Lorsque ce destinataire est inconnu au domicile indiqué par l'expéditeur.

c) Lorsque la marchandise n'a pas été retirée dans un délai de 4 jours compté :

Pour les envois livrables en gare, du jour de la mise à la disposition du destinataire, à l'heure réglementaire d'ouverture de la gare.

Pour ceux livrables à domicile, du lendemain du retour de la marchandise à la gare destinataire, après constatation par le service de factage ou de camionnage, de l'impossibilité de livrer au destinataire désigné par l'expéditeur.

d) Lorsque l'expédition est frappée de saisie ou de revendication.

2^e Obligations du chemin de fer en cas de souffrance

La première obligation du chemin de fer est de porter la souffrance à la connaissance de l'expéditeur. Ce soin incombe naturellement à la gare destinataire, première avisée des circonstances qui s'opposent à l'exécution normale du contrat de transport.

Il importe que l'expéditeur soit avisé le plus tôt possible des faits qui s'opposent à la livraison afin de lui permettre de prendre sans retard les mesures commandées par la nouvelle situation.

La réglementation des réseaux tient compte de cette nécessité et prévoit l'envoi obligatoire d'un avis postal direct de souffrance à l'expéditeur dans un délai nettement déterminé. C'est ainsi que l'avis doit être mis à la poste par la gare destinataire dans les 24 heures de la constatation du fait matériel qui s'oppose à la livraison lorsque les marchandises sont adressées en gare. Si l'envoi est livrable à domicile, le délai indiqué ci-dessus est augmenté d'un délai égal à celui du factage ou du camionnage sans toutefois pouvoir excéder 48 heures.

Les délais ci-dessus sont augmentés des dimanches et jours fériés.

Il convient de noter que la marchandise reste à la disposition du destinataire primitif tant que l'expéditeur n'a pas fait connaître à la gare d'arrivée ses nouvelles instructions. Partant de là, le dit destinataire peut, en cas de refus, revenir sur sa décision et prendre définitivement livraison de l'envoi qui lui est adressé. Le chemin de fer doit se conformer rigoureusement à la règle que nous venons de rappeler ; en y dérogeant, il engage sa responsabilité.

OBLIGATIONS DE L'EXPÉDITEUR

L'expéditeur n'est pas tenu de répondre à l'avis de souffrance et de donner de nouvelles instructions, mais il est évident qu'il a le plus grand

intérêt à le faire. En effet, son silence prolonge la souffrance, augmente par suite les frais de magasinage à sa charge et finit par entraîner la vente de la marchandise jusqu'à concurrence du montant des divers frais qui la grèvent.

Les frais d'avis de souffrance et de magasinage sont à la charge de la marchandise ; ils sont donc réglés par celui qui en dispose, destinataire si la livraison a lieu finalement, expéditeur dans tous les autres cas.

DROITS DES COMPAGNIES

Les Compagnies ont le droit de se faire rembourser tous les frais qui grèvent la marchandise, du fait de la non livraison. Parmi ces frais figurent ceux relatifs au magasinage. Ils courent à partir de l'expiration du délai de livraison.

Les taxes de magasinage augmentent progressivement par période de 24 heures indivisibles à partir de la 4^e période.

Aux termes de la réglementation actuelle, les majorations de taxe pour magasinage prolongé sont applicables d'office lorsque la gare destinataire a avisé l'expéditeur de l'état de souffrance dans les délais réglementaires rappelés ci-dessus.

Si, par suite d'un oubli de la gare destinataire, l'avis dont il s'agit a été expédié tardivement, les taxes de magasinage majorées ne sont pas appliquées automatiquement à partir de la quatrième période de magasinage. Les taxes non majorées prévues normalement pour les trois premières périodes de 24 heures, c'est-à-dire les frais de magasinage les plus bas, sont ainsi perçus pendant la période comprise entre la date à laquelle l'avis de souffrance aurait dû être envoyé à l'expéditeur et celle à laquelle il l'a été réellement.

DROITS DE L'EXPÉDITEUR

Outre le droit de ne pas répondre à l'avis de souffrance, ce que nous ne lui conseillons pas, il peut demander soit la vente sur place de son envoi, soit sa livraison à un autre destinataire, soit son retour au point d'expédition.

Les nouveaux ordres de l'expéditeur peuvent être adressés à la gare expéditrice ou à la gare destinataire. Toutefois, ceux concernant des envois contre remboursement ne peuvent être transmis que par l'intermédiaire de la gare expéditrice. Dans tous les cas, ces ordres doivent être accompagnés du récépissé à l'expéditeur. Ils doivent toujours être écrits, datés et signés par l'expéditeur.

Pierre RANSON.

LES BELLES VACANCES

CROISIÈRE

SUR LES COTES DE BRETAGNE

De Saint-Malo à Saint-Nazaire et vice versa

EN SIX JOURS

Excursions facultatives en autocars aux escaliers de Brest et de Lorient

Prix du passage (repas non compris) : 550 francs.

Excursion complète (hôtels, autos, pourboires compris) : 1.180 francs.

Se renseigner aux BUREAUX DE TOURISME DES GARES DE PARIS (Saint-Lazare et Montparnasse) et dans les principales Agences de Paris.

Scories

Le prix de l'unité d'acide phosphorique a été ramené à 1 fr. 40 départ, au lieu de 1 fr. 45.



LE LINGE

(SUITE ET FIN)

Le linge de corps. — On désigne sous le nom de lingerie le linge confectionné comme la chemise, le pantalon, etc. La lingerie se fait en toile, en percale, shirting, madapolam, batiste et linon. Il faut choisir des tissus sans apprêt ou très peu apprêtés, qui sont plus faciles à travailler. Depuis quelques années, on emploie la lingerie de couleur qui, sous des apparences flatteuses, est réellement peu pratique. En effet, ce linge ne pouvant supporter l'ébullition à la lessive, il n'est pas possible de l'assécher. Les personnes pratiques n'hésitent donc pas à adopter la lingerie blanche.

La lingerie de fantaisie se fait aussi en crêpon ou en voile de coton. En soie, elle devient un véritable luxe. Non seulement cette dernière est d'un prix inaccessible à toutes les bourses, mais son nettoyage est très délicat.

On emploie aussi aujourd'hui la lingerie de tricot qui convient particulièrement aux personnes très sensibles au froid. Dans ce cas, c'est encore la couleur blanche qui est préférable à cause du nettoyage.

Le mouchoir fait partie de la lingerie. Il se fait en différentes tailles et en tissus variés : batiste, linon, toile fine, etc.

Il ne faut pas oublier que le mouchoir est un des véhicules des maladies des voies respiratoires et de la tuberculose. Il est donc prudent d'observer, dans son emploi, les précautions d'hygiène nécessaires.

La lingerie pratique et solide se fait entièrement à la main. Celle de fantaisie en linon de couleur ou en soie se monte à jours avec des entredeux ou en coutures anglaises.

La lingerie d'enfant doit se faire simple et pratique. Les pièces doivent être en nombre restreint puisqu'il faut nécessairement les renouveler au fur et à mesure du développement de l'enfant.

Le linge de maison. — Le linge de maison se fait en toile pur fil, en toile méis fil et coton ou tout coton.

Le linge de lit. — Les draps doivent être proportionnés aux dimensions du lit auquel ils sont destinés. La longueur du lit étant presque toujours la même, on peut adopter une mesure générale de 3 m. 50 environ. La largeur varie suivant celle du lit ; on peut compter 1 mètre en plus de cette dernière. Les draps de dessus sont souvent ornés de jours, dentelles ou broderie, ou points de fantaisie. Ceux de dessous se font simples et peuvent être confectionnés avec une toile plus étroite et plus forte. Dans ce cas, les deux lés sont réunis par un surjet serré.

Les draps de lit d'enfant se font en même tissu et dans les mêmes proportions que ceux pour les grandes personnes.

Les taies d'oreiller sont confectionnées en tissu semblable à celui des draps ou plus fin si ces derniers sont en toile rustique. Elles doivent mesurer 3 centimètres de plus que l'oreiller et comprendre 2 fois sa hauteur, soit 70 centimètres environ. Les modèles de fantaisie ourlés à jours ou festonnés sont coupés 5 à 6 centimètres plus grands tout autour. La fermeture des taies se fait à l'envers, c'est-à-dire sur le côté du dessous, à 8 centimètres de la plume supérieure.

Les taies d'oreillers d'enfant sont de dimensions plus restreintes : 2 centimètres environ en moins par côté.

Le linge de toilette. — Le linge de toilette comprend les serviettes, les draps de bain, peignoirs de bain. Les serviettes de coton se font en tissu éponge, nids d'abeilles, œil de perdrix, etc., toutes blanches ou en couleur. Elles se vendent ourlées ou ornées de franges. Les serviettes exist-

tent en deux tailles dans tous les magasins. Les draps de bain sont de grandes serviettes de tissu éponge. Le peignoir de bain est également en tissu éponge.

Le linge de table et le linge de cuisine. — Le linge de table comprend les nappes, serviettes. Les torchons et essuie-mains font partie du linge de cuisine.

Les torchons et essuie-mains se font en toile, en méis ou en coton. Ils existent en différentes tailles et se vendent tout préparés ou en coupes de 12 torchons. La ménagère économise les achats en coupes et les ourle à la machine.

Les nappes et serviettes se vendent par services de 6, de 12 ou 24 couverts. Les nappes se font carrées ou rectangulaires pour les tables à allonges. Les plus solides sont en pur fil, mais vu les prix de plus en plus élevés des matières premières, on se résigne à employer aujourd'hui le méis et même le coton. Les tissus de ces services se font damassés blanc et bleu, ou broderie, ou points de fantaisie. Ceux de dessous se font simples et peuvent être confectionnés avec une toile plus étroite et plus forte. Dans ce cas, les deux lés sont réunis par un surjet serré.

Le trousseau. — C'est l'ensemble des pièces de lingerie destinées spécialement à une personne. Pour la jeune fille qui se marie, le linge personnel et tout le linge de maison constituent le trousseau. Celui-ci varie suivant les goûts et les moyens de chacun. C'est pour la future maîtresse de maison une grande satisfaction de le confectionner elle-même en partie et les points qu'elle exécute habilement sont alors accompagnés de mille projets d'avenir.

Une coutume alsacienne touchante veut qu'à partir de sa dix-huitième année, toute jeune fille commence à travailler à son trousseau. C'est une bonne mesure soulignant à ses yeux toute l'importance du linge dans le ménage.

Il n'est jamais trop tôt pour initier nos fillettes aux travaux de couture et de raccommodage afin de leur permettre d'acquiescer aisément une tâche des plus importantes au foyer domestique.

E. PRUVOT,
sous-directrice
de l'Ecole ménagère agricole
d'Eure-et-Loir.

Le Marché des Sels de Potasse

LES NOUVEAUX PRIX

Du fait de la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires, les prix de base se trouvent modifiés ainsi :
Sylvinites riches, 17 francs au lieu de 17 fr. 50.
Chlorure de potassium, 60 fr. 60 au lieu de 72 francs.
Sulfate de potasse, 95 fr. 30 au lieu de 98 fr. 70.
Ces prix s'entendent aux 100 kilos, vrac, départ Mines.

LES RISTOURNES DE MORTE SAISON

A cette baisse il convient d'ajouter les ristournes de morte saison applicables à toutes quantités de sels livrées aux cultivateurs pendant la période du 15 mai au 31 juillet, ristournes aux 100 kilos variables comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Sylvinites riches	Chlorure et sulfate
du 16 juin au 30 juin.....	1 fr. 25	3 fr. 25
du 1 ^{er} juillet au 15 juillet.....	1 fr. 05	2 fr. 65
du 16 juillet au 31 juillet.....	0 fr. 85	1 fr. »

L'IMPORTANCE DE LA BAISSE

L'acheteur peut immédiatement se convaincre de l'importance des abatements totaux accordés, comparativement aux conditions de vente de la campagne de printemps, nous les résumons dans le tableau ci-dessous :

Epoque des commandes	Sylvinites 18 %	Chlorure	Sulfate
du 16 juin au 30 juin.....	1 fr. 75	5 fr. 65	6 fr. 65
du 1 ^{er} juillet au 15 juillet.....	1 fr. 55	5 fr. 05	6 fr. 05
du 16 juillet au 31 juillet.....	1 fr. 35	4 fr. 40	5 fr. 40
après le 31 juillet.....	0 fr. 50	2 fr. 40	3 fr. 40

LA SACHÈRIE

Le prix de base des sacs à l'unité, y compris les frais de mise en sacs, manutention et réglage, sont ramenés à :

4 fr. 50 par sac pour la sylvinites, au lieu de 4 fr. 75.
5 fr. 25 par sac pour le chlorure et le sulfate au lieu de 5 fr. 60.

GARANTIE DE BAISSE

Général du Rhumatisme

Le Docteur SIMÉYON consulte à La Roche-sur-Yon, Hôtel de France, lundi après-midi, 12 mai. Seule autorité médicale de la région dans cette spécialité (9 ans de pratique), le Docteur Siméyon a récemment publié les travaux les plus importants de France sur les rhumatismes par le nombre de guérisons en une, deux ou trois séances de traitement publiées avec autorisation. Renseignements gratuits. Brochure 158^e mille : 2 fr. Ecrite Dr Siméyon, rue Boileau, Nantes, Téléph. 156-83.

AGRICULTEURS !

ÉPANDRE EN COUVERTURE OU ENFOUSSER SUIVANT LE CAS, pour toutes vos cultures, au printemps, (Céréales, Tubercules, Racines, Choux-raves et fourrages, Maïs, Tabac) DE 150 A 400 KILOS A L'HECTARE DE

NITRATE DE SOUDE

DU CHILI

Vos sels se maintiennent frais ! Vos cultures vigoureuses s'enrichissent bien ! Elles résistent doublement à la sécheresse ! Et vous récoltez les plus grandes récoltes. Pour tous renseignements agricoles et commerciaux, s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de NITRATE DE SOUDE DU CHILI 3, rue de Stockholm, PARIS-8^e

Agence de l'Ouest : M. P. CORMIER, ing.-agr., 22, boulevard de l'Égalité, NANTES

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS » 24

MAXIMILIEN HELLER

PAR HENRY CAUVIN

« Nous marchâmes alors en ligne droite vers l'angle de la maison qui était le plus rapproché de nous.

« De cette façon, il était impossible qu'on nous aperçût des fenêtres de la façade.

« Puis nous nous glissâmes le long des murailles, jusqu'à ce que nous fîmes arriver au pied du grand sapin. Là nous fîmes halte et nous tîmes conseil à voix basse.

« Il fut convenu que je servirais d'éclaireur à la petite troupe, et je commençai le premier l'ascension, suivi du juge d'instruction et de ces braves gendarmes qui, en vue de cette périlleuse entreprise, avaient ôté leurs sabres et n'avaient gardé que leurs pistolets.

« Nous montâmes très lentement et avec les plus grandes précautions.

« Au moment où j'arrivais à la hauteur du premier étage, en face de la fenêtre de l'assassin, cette fenêtre s'ouvrit brusquement.

« Il apparut en robe de chambre, la tête enveloppée d'un foulard, et s'accouda à son balcon en fumant tranquillement sa pipe.

« Son visage n'était pas à un mètre du mien. Je me dissimulai derrière le tronc de l'arbre, dont heureusement les branches étaient très touffues.

la chambre, nous l'avons échappé belle.

« Les yeux du jeune magistrat étincelaient de plaisir. Il avait dans toute cette affaire quelque chose d'extraordinaire et de chevaleresque qui paraissait beaucoup le séduire.

« Nos gendarmes se rangèrent en cercle autour de nous, et j'allumai leurs lanternes en leur recommandant bien de tourner la lumière du côté de leurs poitrines.

« Cet avis ne fut pas inutile, car nous entendîmes bientôt retentir dans le corridor le pas de l'assassin. Il ne prenait même plus le soin d'éteindre le bruit que faisaient ses souliers sur les dalles.

« Je posai ma main sur le bras du juge d'instruction. Son cœur battait avec force, mais son visage exprimait toujours la même fermeté et le même courage.

« Il tombe lui-même dans le piège, lui dis-je à voix basse ; nous d'avons même pas besoin d'aller le relancer dans sa tanière.

« Mais l'illustre docteur passa devant la porte de ma chambre sans y entrer, et se dirigea, toujours boitant, vers celle de sa complice.

« Je débarrassai alors rapidement ma porte que j'avais eu soin de haricarder, et nous nous avançâmes sans faire de bruit dans le corridor.

« Je plaçai mes hommes sur deux rangs. Ils tenaient ainsi toute la largeur du couloir ; M. Donneau et moi nous mîmes à leur tête.

« Tout à coup un cri strident, horrible, retentit dans la chambre de la morte ; un bruit de pas précipités se fit entendre, et nous vîmes l'assassin fuyant les yeux hagards, les bras étendus, et derrière lui, la poitrine ensanglantée, couverte de sang une femme de haute stature que je ne pus de peine à reconnaître.

« Halte ! » cria M. Donneau d'une voix forte.

« Boulet-Rouge fit un soubresaut et s'arrêta court.

« Nous avions dirigé vers lui le rayon de nos lanternes, et il nous apparaissait en pleine lumière.

« Cependant il s'était vite remis de l'émotion que lui avait causée la résurrection d'Yvonne. Il se croisa les bras, et son œil n'exprimait pas la moindre frayeur.

« Il paraissait se demander s'il ne pourrait forcer cette muraille vivante, et nous échapper par la violence.

La Vie Syndicale

Société Mutuelle Agricole
Les membres participants inscrits à notre Société Mutuelle Agricole n'ayant pas encore versé leur cotisation, sont priés de le faire d'ici le 1^{er} Juillet prochain, 2, rue Scribe, à Nantes.

Inmatriculation Assurances Sociales
Pour les obligatoires, nous recevons les feuilles d'immatriculation (à prendre dans les Mairies), jusqu'au Jeudi 26 Juin, dernier délai. Après cette date, nous déclinons notre responsabilité.

Chéméré
La Section du Syndicat des Agriculteurs se réunira dans la Salle du Patronage, le Dimanche 22 Juin, à 10 heures.

ORDRE DU JOUR
Compte rendu trimestriel, Assurances Sociales.
Le Président, Raymond Lefevre.
Le Secrétaire, Léon Moreau.

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50
Le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicieuse », 10 L., 95 fr. franco; 5 k., 50 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 395 fr.
Savon blanc extra stérilisé... 335 »
« Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barres, 406 » en morceaux de 500 gram. 406 »
Les 100 k. départ Nantes
SAVONS MOUS
Diaphane supérieur, 330 335 340
Extra pur... 285 290 295
Diaphane... 215 220 230
Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences
Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres... 225 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres... 241 »
Essence Tourisme, bidons de 50 litres... 251 »
Pétrole blanc cristal en caisses... 125 50
Essence poids lourd... 126 »
Essence tourisme... 127 »
Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Charbons
(Nous consulter)

Articles Electriques

Nous pouvons fournir à nos Adhérents tous et en particulier : des MOTEURS de toutes puissances, des GROUPE ELECTROPOMES, eau, vin, etc., automatiques, sous pression, sur brouette, etc., et des MOTEURS AGRICOLES MOBILES de 1/2 CV, sur trépied fonctionnant sur le courant lumière, suffisant pour presque toutes les tâches, ou de puissances et vitesses variables, sur brouettes.



Ces deux derniers moteurs s'adaptent sur les appareils à bras, sans modification et peuvent être confiés à l'essai.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

DEMANDES
68. — On demande pour cure de campagne un homme d'un certain âge pour soigner et traire deux vaches, et faire jardin.
69. — On demande à acheter un jeune chien d'arrêt, de bonne race, âgé de 10 à 15 mois.
70. — On demande un ménage cultivateur pour propriété près de Nantes. Homme sachant charruer à un cheval; femme occupée au jardinage.
71. — On demande, une femme âgée pour la campagne. Petit travail.
72. — On demande bonne jument de 5 à 7 ans, vigoureuse, garantie très douce, deux fins, trotant 10-12 kilomètres. Prendrait au besoin voiture 2 ou 4 roues, très bon état.
73. — On demande chien d'arrêt 3 ans environ, race quelconque mais impeccable comme rapport et rappel. Chiens de fiefidels s'abstenir.
74. — On demande canetons mâles Rouen, très grosse race, pour reproducteurs. S'adresser à M. le Comte du Comté, Le Grand-Plessis, Sainte-Luce.

OFFRES
92. — A vendre : 1/2 muids, barriques, 1/2 barriques, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jaquin, 36, quai Malakoff, Nantes.
95. — A louer pour la Toussaint 1930, ferme de 9 hectares, dont 2 hectares de vigne, le reste en terres, prés et marais; située, commune de La Chapelle-Heulin.
96. — Vignes à moitié fruits en plein rapport, à prendre à la Toussaint prochaine, à La Chapelle-Basse-Mer.
97. — A vendre petite éleveuse « Mère Gigogne », en tôle, bon état.
98. — A vendre foin de pré haut, récolte 1930.
99. — A vendre, un manège « Excelsior » à 1 ou 2 chevaux; un concessionnaire, 200 l. à l'heure; un broyeur d'ajoncs, ces deux instruments pouvant être actionnés ensemble ou séparément par le manège.
100. — A louer de suite, tenue maraîchère, située chemin du Landreau, à Douzon. S'adresser à Mme Leterre, Chemin du Landreau.
101. — A vendre d'occasion et à l'état neuf, un pulvérisateur à traction « Le Perras », contenance 100 litres.
102. — A vendre, plants de rutabagas et de choux moelliers et demi-moelliers, variétés rigoureusement sélectionnées et résistant à la sécheresse. Disponible de suite. S'adresser à M. Guyon, jardinier, à Nozay.
103. — A louer de suite ou pour la Toussaint prochaine, la ferme de la Fin, à 1 kilomètre de Saint-Marc-sur-Mer, d'une contenance de 10 hectares, dont 1 hectare 1/2 de vigne, le reste en prés et terres labourables en plein rapport. Le fermier sortant céderait 3 vaches, le matériel et la récolte. S'adresser à M. Grosjean, à Ker-Lucille, Saint-Marc-sur-Mer, par St-Nazaire.
104. — A vendre, à 40 kilomètres Est Nantes, 5 hectares jeunes vignes en plein rapport. Maison, magasin, pressoir, curie.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum.

RIZ et ISSUES
Riz Saigon Importation N° 1. 170 »
Riz Saigon Importation N° 2. 165 »
Issues de riz... 112 »
Farine de Manioc... 125 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.
« LE TITAN » 152 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.
Tourteaux en farine et divers
Arachide et Coprah (au cours)
Farine de maïs... 130 »
Maïs pour volailles... 115 »
Sorgho logé dép. Nantes... 108 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles 111 »
Grandes Pondeuses... 116 »
Farine de viande... 172 »
Poudre d'os alimentaire... 86 »
Farine d'os alimentaire... 91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses... 130 »
Pâtée poussins à l'huile de foie de morue... 150 »
Provende « LAPOX » pour lapins... 125 »
Farine de Poisson supérieure... 200 »
Viande extra... 200 »
Coquilles huîtres... 50 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 96 »
Son mélassé Say, 50 %... 113 »
Paille mélassée Say, 50 %... 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 55 % mélasse... 99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteaux) 109 »
ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES
« Optima » :
p° vaches laitières (en cub.) 120 »
p° engraissement d. bœufs 129 »
p° vœux (le sac de 5 k.) 150 »
ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 85 »
« Sucraff » N° 2... 82 »
ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p° engraissement des porcs 120 »
pour porcelets et truies... 172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provende

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sulfate de cuivre

Sulfate français... 200 »

Soufre - Bouillie

Soufre... 160 »
Les 100 kilos. Majoration de 3 fr. par 100 kilos pour livraisons en sacs de 50 kilos.
Bouillie « Azur »... 295 »
Les 100 kilos, sur wagon Nantes.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN
Grosse chaux en belles pierres blanches... 105 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champlocé et par 8.000 kilos minimum.
Chaux blutée pour amendements... 125 »
Fleur de chaux blutée pour vigne... 140 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si retardés dans le délai de 3 mois.
La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épaisseurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux.

NOS MERCURIALES

Nantes, le 20 Juin.

Grains et Farines

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Blé en disponible... 119 à 120
Avoines grises ou noires... 60
Avoines bigarrées... 55
Sarrasin... 75
Orge... 60
Son... 28
Seigle... 56
Maïs Plata... 92
Maïs Indo-Chinois... 80

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottée... 275 à 280
Paille de blé pressée... 270 à 275
Paille d'avoine pressée... 240 à 245
Paille d'orge pressée... 235 à 240

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX
Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 13 juin
BŒUFS, 2 : Le 1/2 kilo, derrière, 6,75; devant, 3,50. — VEAUX, 412 : Le 1/2 kilo, 1re qual., 8 à 9; 2e qual., 7 à 8. — MOUTONS, 219 : Le 1/2 kilo, 9 à 10.

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs
Entrés : 412.
Cours : le plus haut, 8; le plus bas, 6; moyen, 7.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS
Oignons, les 30, 1,25; carottes, la botte, 2; pommes de terre pays, le kilo, 1,25; salades, laitues, les 20, 8; chicorées, les 12, 4; radis, les 12 paquets, 5; poireaux, les 30, 3; choux-pommes, les 16, 16; choux-fleurs, l'unité, 2; choux verts, les 12 paquets, 2; choux-navets, le kilo, 0,50; petits navets, la botte, 1,25; cresson, les 12 paquets, 5; asperges, la botte, 5; artichauts, les 5, 4; petits pois, le kilo, 0,75; haricots verts, le kilo, 7; fèves, le kilo, 1; tomates, le kilo, 4; fraises, le kilo, 9; pois sucrés, le kilo, 1,25.

Cours des Vins

Muscadet 1929... 450 à 550
Gros-Plant... 225 à 275
Noah... 150 à 200

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVES - TONNELLERIE ET VITICULTURE

chaz **Emile Boullery**
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91 - R. C. Nantes 12.279

Sel dénaturé pour Fourrages

Prix des 100 kilos logés sur wagon Batz :
Par 2.000 kilos minimum... 22 »
Par 100 kilos minimum... 23 »

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 22 Juin. — Missillac.
Lundi 23. — Nozay, Pontchâteau.
Mardi 24. — Guémené, Le Loroux, Bottereaux, Vallet, Montoir, Paulx.
Mercredi 25. — La Chapelle-Heulin, Machecoul, Montoir, Nort-sur-Erdre, Les Sorinières, Châteaubriant, Savennay.
Jeudi 26. — Plessé, Ancenis, La Chapelle-Heulin.
Vendredi 27. — Paulx, Saint-Nazaire.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Bœuf. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 8,50 à 12 fr.; 2e cat., 2,50 à 3,50; 3e cat., 1,50 à 2,50.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7,50 à 12 fr.; 2e cat., 7,50; 3e cat., 3,50 à 6 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 10 à 12 fr.; 2e cat., 9 à 10 fr.; 3e cat., 5 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,75 à 9,25.
Beurre. — Le demi-kilo : 7 à 8,50.
Œufs. — La douzaine : 5 à 5,50.
Lapins. — Le demi-kilo : 6,50.
Poulets. — Le demi-kilo : 10 à 12 fr.

ANCIENIS
Poulets, la couple, moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 15 à 20 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 13 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 4,50 à 4,75; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr.; vœux, le kilo, 7,50 à 9 fr.; porcs, 7,35 à 7,60; porcs de lait, 320 à 350 fr.

CANDÉ
Froment, 118-120; orge, 90; avoine, 95; seigle, 95-100; pommes de terre, 35-40; paille, 1.000 kil., 230; foin, 1.000 kil., 380; beurre, le demi-kilo, 6,50; œufs, la douzaine, 5; poulets, la paire, 30 à 38; canards, la paire, 28 à 36; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la pièce, 9 à 10.
Pors gras, amenés et vendus, 50, le kilo, 8,50.
Pors maigres, amenés et vendus, 150, de 400 à 600 pièce.
Porcillons amenés 350, vendus 330, de 240 à 300 pièce.

CHATEAUBRIANT
Farines 170; blé de 118 à 120; sarrasin 80; avoine 80; orge 80; son 60.
Paille 150; foin de 110 à 140 les 500 kilos.
Cidre 150 à 160 la barrique.
Beurre : en gros 10 fr. le kilo; détail, 13 à 13,50; œufs, de 4 à 5 la douzaine.
Vieilles poules 32 à 35; poulets 35 à 40; petits poulets 22 à 25; canards, 40 à 42; pigeons 10 à 12 la couple; lapins 13 à 15 pièce.
Bœufs et génisses pour boucherie, 5 à 5,50 le kilo; vaches 4,75 à 5,25 le kilo; vœux, 3,75 à 3,80 la livre; porcs gras, 7,30 à 7,35 le kilo; porcs maigres, 350 à 500 fr.; porcs de lait, 250 à 300 fr. pièce.
Paire de la Trinité. — Bœufs de travail six dents, 6.000 à 7.200 fr. la couple; vaches laitières bretonnes, 1.700 à 2.200 fr.; normandes, 2.800 à 3.200 fr.; bêtes d'herbage, 1.500 à 2.200 fr.; bonnes génisses six dents, 2.500 à 3.000 fr. la couple. — Poulets d'un an, 1.000 à 1.500 fr.; pouliches de deux à trois ans, 2.500 à 3.000 fr.; chevaux de trois à huit ans, 3.500 à 4.500 fr.; chevaux de boucherie, 600 à 1.600 fr.

NOZAY
Blé, 118 à 120 fr.; avoine, 52 à 54 fr.; sarrasin, 72 à 74 fr.; orge mouture, 60 à 62 fr.; seigle, 58 à 60 fr.
Foin, 105 à 110 fr., cours nominal; paille pressée, 110 à 115 fr. les 500 kil. Cidre, la barrique, 120 à 135 fr. droits en plus.
Beurre 11 à 11,75 le kilo en gros, 12 à 12,25 au détail; œufs, 4,50 à 4,60 la treizaine; poulets, la couple, petits 25 à 34 fr., gros 32 à 45 fr.; vieilles poules, 22 à 30 fr.; pigeonneaux, 6,75 à 7 fr. la couple; canards, 25 à 32 fr. la couple; lapins, 13 à 18 fr. pièce.
Bœuf, 3,50 à 4,50; vache, 3,30 à 3,75; veau, 7,25 à 7,40; mouton, 6,50 à 6,75; porcs gras, 7,25 à 7,40.
Porcetelets de six à huit semaines, 230 à 300 fr.; de deux à trois mois, 320 à 420 fr.; courants de trois à quatre

mois, 430 à 620 fr.; jeunes truies adultes, 680 à 700 fr., suivant poids et beauté.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
Poulets la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 45 à 50 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 10 fr.; lapins, la pièce, 18 à 22 fr.; œufs, la douzaine, 4,80 à 5,40; beurre, la livre, 7,50 à 8 fr.; vœux, le kilo, 7,50 à 9,50.

COUERON
Pommes de terre nouvelles, 1,25 à 1,60 kilo; petits pois, 1 fr. le kilo; poulets, la couple, moyens 40 à 45 fr.; petits 30 à 38 fr.; canards, la pièce, 25 à 27 fr.; lapins, la pièce, 8 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 6 fr.; beurre, la livre, 7 à 8,50.

PAIMBEUF
Farine, 174 à 176 fr.; blé, 116 à 118 fr.; avoine, 60 fr.; son, 55 à 60 fr.; foin, 155 fr. les 500 kilos; paille, 155 à 160 fr.
Beurre en gros, 11,50 à 12 fr. le kilo; au détail, 6 fr. la livre; œufs, 4 à 4,50 la douzaine.
Poulets, 28 à 35 fr.; canards, 32 à 37 fr.; pigeonneaux, 12,50 à 13,50; lapins, 13 à 19 fr.
Bœufs gras, 4,30 à 4,60; taureaux, 4,30 à 4,40; vaches, 4 à 4,20; vœux, 7,90 à 8,20; moutons, 6,50 à 7 fr.; porcs, 7,80 à 8,30.

BOURGNEUF-EN-REIZ
Blé, 100 à 105 fr.; orge, 95 à 100 fr.; foin, les 500 kilos, 130 à 140 fr.; paille, 120 à 130 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 42 à 48 fr., petits 32 à 40 fr.; canards, la pièce, 25 à 30 fr.; pigeons, la couple, 18 à 22 fr.; lapins la pièce, 18 à 32 fr.; œufs, la douzaine, 4 à 5 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 8 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Poulets, la couple, gros 60 à 70 fr., moyens 50 à 60 fr.; petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 7 à 8 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 4,50 à 4,75; beurre, le demi-kilo, 6,25 à 6,50.

SAINTE-PAZANNE
Poulets, la couple, gros 55 à 65 fr., moyens 45 à 55 fr., petits 30 à 45 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 12 à 26 fr.; œufs, la douzaine, 5,25 à 5,75; beurre, le demi-kilo, 5,75 à 6,50.

MACHECOUL
Blé, 110 à 115 fr.; avoine, 60 à 65 fr.; sarrasin, 98 à 105 fr.; foin, les 500 kilos, 180 à 200 fr.; paille, 150 à 170 fr.; poulets, la couple, gros 70 à 80 fr., moyens 55 à 60 fr.; petits 40 à 54 fr.; canards, la pièce, 22 à 27 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, gros 18 à 22 fr., moyens 15 à 17 fr., petits 12,50 à 14,50; beurre, le demi-kilo, 6 à 6,50.

CLISSON
Blé, 112 à 113 fr.; avoine, 60 fr.; sarrasin, 105 à 110 fr.; foin, les 500 kilos, 30 à 35 fr.; poulets, la couple, gros 48 à 50 fr., moyens 41 à 47 fr., petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; lapins, 12 à 18 fr.; œufs, 5 fr.; beurre, la livre, 7 à 8 fr.; bœufs gras, le kilo sur pied, 5 à 5,75; bovillons, 1,500 à 2.000 fr.; vaches laitières, 1.200 à 3.000 fr.; vœux, le kilo, 7 fr.; porcs, 7,80; porcs de lait, 300 à 350 fr.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
14 JOURS A L'AVANCE !
Un bon conseil qui vous évitera l'ennui de faire des bagages et l'attente de 8, 10 et même 14 jours à l'avance.

« Et quelle facilité ! Vous pouvez louer sur place, par lettre, par téléphone, ou par téléphone, comme il vous conviendra aux gares de départ des trains ainsi que dans certaines gares de passage.

Les tickets garde-place sont délivrés aux prix de 5 fr. 65 en 1^{re} classe, 4 fr. 50 en 2^e classe et 3 fr. 70 en 3^e classe. Toutefois, dans le train 593 (Paris-Saint-Brieuc) ces prix sont fixés à 8 fr. 35 en 1^{re} classe et 6 fr. 55 en 2^e classe.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares du Réseau de l'Etat.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.



Le Chemin du Succès et de la FORTUNE
PROVENCEINE
Pour retirer le plus grand bénéfice de l'élevage des porcs, il faut que l'élevage parvienne à engraisser ses porcs dans le plus court temps possible. Pour cela, il est indispensable que le porc soit maintenu en excellent état de santé. Il faut surtout qu'il ne survienne aucun accident provoquant un arrêt dans la croissance. Or, le plus redoutable accident, c'est la faiblesse des membres parce qu'en quelques jours, il fait perdre au porc le poids et le bénéfice de plusieurs semaines d'engraissement. Peut-on l'éviter ?

OUI ! de la façon la plus certaine et la plus facile, par le seul emploi de la **PROVENCEINE**.
La « Provenceine » par sa composition mûrement étudiée renferme les éléments qui font défaut dans l'alimentation habituelle des porcs.
La « Provenceine » assure l'appétit, la croissance, l'assimilation, l'engraissement rapide des porcs. Avec « Provenceine » la faiblesse étant évitée, le mal des pattes n'est plus à craindre, le succès de l'élevage est certain.
Les porcs s'engraissent rapidement...
N° 772. — M. Jean FOUSSEUR, Treignec en Kerloutan à PLOUENEUR-TREZ (Finistère), nous écrivait le 5 juin 1929 : « J'ai fait l'essai de votre Provenceine. J'ai séparé 4 porcs en deux groupes de deux dans des étables différentes. A deux porcs j'ai donné de la Provenceine à chaque repas et au bout de deux mois, ceux qui avaient reçu de la Provenceine pesaient 30 kilos de plus que les autres et mangèrent avec beaucoup plus d'appétit. Ce n'est pas tout, la chair elle-même était meilleure. Après cet essai, j'ai recommandé la Provenceine à mes amis qui l'ont achetée aussi. Grand merci donc de votre produit, je vous salue beaucoup d'acheteurs.
La « Provenceine » est vendue chez tous les pharmaciens, droguistes, grainetiers, en boîtes de fr. 7,50 et 15 fr.; la grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.
Maison Louis SANDERS, 10, Quai Richemont, RENNES.

EN VENTE : AU SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFERIEURE A NANTES

GRAVURE sur METAUX et BIJOUX
M. FOURNIER-ARNOUX, Fondée en 1893
Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations publiques et de l'Etat
10, Rue Cacault - NANTES
(Cité du Marché de l'Etat)
Timbres caoutchouc, Tampons, Encre

PAX-LABOR

est l'écumeuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.
Société des Ecumeuses Françaises « PAX-LABOR », à Cambrai (Nord)

ENGRAIS CHIMIQUES

R. DELAFOY & C^e
NANTES - ANGERS - SAINT-SERVAN
Quelques Bonnes Marques
SPÉCIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES - INSIGNES
ECHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS
A. CHAPEAU
Fabricant
8, Rue Malherbe-Rodier, NANTES
Remise de 10 % aux sociétés

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES **PRODUITS GATÉ**
PRÉPARÉ PAR LA MAISON GATÉ
11, rue de la République - ST-LO

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicaud, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Legent, à Savennay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le-roux, à Plessé.

A AFFERMER, propriétés de 40 à 150 ha., région de la Charente, Poitou. S'adresser M. AUROUX, notaire, Confolens (Charente).

VERGNE et Fils, licencié en droit, Experts fonciers, à St-Philbert-de-Grand-Lieu

A LOUER pour le 25 avril 1931, à prix d'argent ou à moitié fruits, au gré des preneurs, une Ferme située commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, contenant 22 hectares 61 centiares.
Pour les renseignements et traiter, s'adresser aux dits experts.

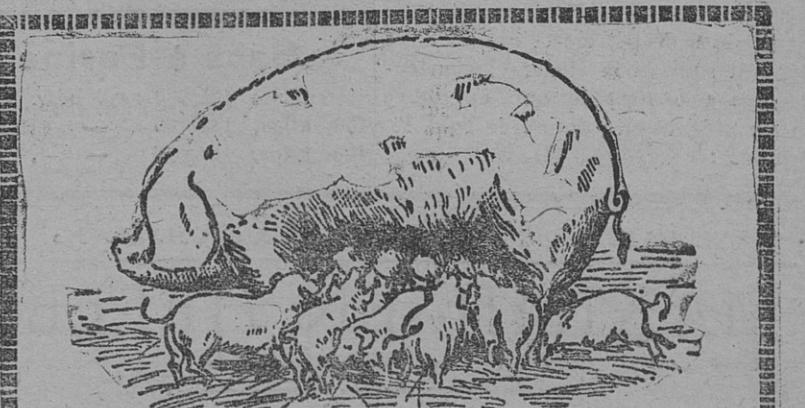
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS
21, Rue Auber, PARIS (IX)
Fondée en 1873
PRÊTS sous toutes les formes possibles à Commerçants, Industriels, Agriculteurs propriétaires
Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927 **31 millions**
VENTES de Fonds de Commerce, Emplois intéressés

Fabrique de Meubles
A. FOURNIER-GUERIN
4, Place Duchesne-Angé - NANTES
MEUBLES, LITERIE, TENTURES, SIÈGES, TAPIS
Remise 5 % aux sociétaires

PLACEMENTS
la Société Générale de Négociations
21, Rue Auber, PARIS (IX)
Fondée en 1873
offre à chacun un placement intéressant
Bons de dépôt de 1.000 fr. et au-dessus
6 mois : 5 % l'an; 1 an : 7 %; 2 ans : 8 % l'an
Net d'impôt cyclulaire
Intérêt payé d'avance lors du versement
Ce bon comporte une double garantie :
1. Engagement personnel de la Société.
2. Affectation exclusive de leur produit à des prêts garantis par Nantissements et Gages immobiliers.
31 MILLIONS DE PRÊTS réalisés et déclarés depuis 1927

BANQUE
CHANGE NANTES
BOURSE
ACHATS DE TITRES, BONS DE LA DÉFENSE PAYABLES IMMÉDIATEMENT
TOUS PLACEMENTS
Paiements Coupons sans frais - Opérations de Bourse
Vérification Gratuite de Tirages

Pour les soins à donner à vos animaux, vous n'aurez pas de déceptions, si vous utilisez les
SPÉCIALITÉS VÉTÉRIAIRES
Adrien SASSIN - ORLÉANS
Brochure de 98 pages sur maladies Franco sur demande.
Méfiez-vous des imitations.



VOUS LES ÉLEVEREZ TOUS RAPIDEMENT ET SANS RISQUE
AVEC L'AIDE DE LA
FARINE ATÉ

Aliment spécial dont l'action fortifiante, apéritive et digestive permet à l'animal d'assimiler en les complétant les aliments donnés.
Employez la **FARINE ATÉ**, vous engraissez économiquement votre bétail, vous donnerez à vos porcs, porcelets, vœux, vaches, etc., une chair lourde